

Déclaration de la Commission Exécutive Nationale du SNFOLC

5 avril 2023

AVEC TOUS LES SALARIÉS, DÉTERMINÉS ET MOBILISÉS JUSQU'AU RETRAIT DE LA CONTRE-RÉFORME MACRON-BORNE DES RETRAITES !

La CEN se félicite de la position commune de l'intersyndicale nationale CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU de ce mercredi 5 avril : « *La Première ministre a répondu qu'elle souhaitait maintenir son texte. Une décision grave. Cette réforme est refusée par la quasi-totalité de la population. Il faut la retirer. Nous refusons de tourner la page et d'ouvrir, comme le propose le gouvernement, d'autres séquences de concertation sur des dossiers aussi divers que le plein emploi ou le partage des richesses* », appelant les travailleurs et travailleuses « à se joindre massivement aux nombreux cortèges qui défilent demain à Paris et dans toute la France pour dire une onzième fois **NON** à cette réforme injuste et brutale ».

En effet, depuis le 19 janvier 2023, des millions et des millions de salariés, avec les lycéens, les étudiants, les chômeurs et les retraités, sont mobilisés et déterminés à obtenir le retrait de la contre-réforme Macron-Borne des retraites. Depuis deux mois et demi, les cortèges, en journée et le soir, battent des records de mobilisation à Paris, dans les grandes villes comme dans les sous-préfectures et les petites localités. Dans de nombreux secteurs ainsi que dans les écoles, services, lycées, collèges et universités, les assemblées générales sont convoquées pour décider des initiatives à prendre. Soutenus par l'intersyndicale nationale unie depuis plusieurs mois, tous refusent de subir deux ans ferme et l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation. Le SNFOLC comme le Comité Confédéral National de la Confédération FO « *salue l'engagement des militants qui a permis de parvenir à un très haut niveau de mobilisation des travailleurs y compris par la grève dans l'unité la plus large possible [et] condamne la surdité et le mépris du gouvernement face à la colère légitime des travailleurs portée par les organisations syndicales* ». Pour le SNFOLC comme pour la CEF de la FNEC FP-FO du 31 mars, la puissance de la mobilisation et le recours au 49 ter « *conduit à ce que le Président Macron ne puisse se prévaloir d'aucune légitimité pour imposer sa réforme* ».

Le SNFOLC condamne les propos provocateurs du ministre Ndiaye du 4 avril pour qui les enseignants n'auraient « *pas été*

les fers de lance de la mobilisation » car, selon le ministre, ils se rendraient « *compte que la réforme [...] a un impact mais dans des proportions qui restent relativement gérables* ». Le SNFOLC, comme la FNEC FP-FO, condamne également « *la répression, les tirs de LBD et de grenades de désencerclement, les arrestations arbitraires... [qui] témoignent de la faiblesse d'un président et d'un gouvernement aux abois* ». Le SNFOLC, comme le CCN FO, « *exige le retrait de ce texte [et] appelle les militants et salariés à poursuivre et amplifier toutes les actions de mobilisation et de grèves avec détermination jusqu'au retrait* ». Le SNFOLC, comme la FNEC FP-FO, « *invite tous ses syndicats à continuer de réunir les personnels dans [...] les établissements [...], à proposer et décider la grève jusqu'au retrait, à participer à toutes les actions prises par les Unions départementales. Elle invite les personnels et tous les syndicats [...] à être aux côtés des lycéens, des étudiants qui se mobilisent* ». « *Le CCN appelle les militants, les salariés, les chômeurs, les retraités à poursuivre et amplifier toutes les actions de mobilisation et de grèves avec détermination jusqu'au retrait en particulier le 6 avril, jour de la prochaine mobilisation interprofessionnelle* ».

La CEN considère avec la confédération FO que « *l'arme des travailleurs c'est la grève* » et estime que les provocations répétées du gouvernement, l'utilisation systématique de la répression policière, que la CEN condamne, ne laisse d'autre choix que celui de poursuivre la grève jusqu'au retrait.

Le Président Macron est seul avec sa réforme ! C'est le moment ! Nous pouvons, nous allons gagner !

LE SNFOLC DIT STOP AUX CONTRE-RÉFORMES MACRON-BORNE-NDIAYE ET À LA DESTRUCTION DE L'ÉCOLE

Plus que jamais isolé et contraint à prendre la parole le 23 mars, le Président Macron a adressé une véritable déclaration de guerre aux personnels du ministère de l'Éducation. Alors qu'il programme 413 milliards de dépenses pour l'armée, soit une augmentation de 40 % par rapport à la précédente loi de programmation militaire et qu'il vient de commander un porte-avions à 10 milliards, il assume de sacrifier l'École : « *on continuera de [...] fermer des classes et des établissements* ».

Dans les collèges et les lycées en septembre 2023, le ministre Ndiaye supprime 1 poste d'enseignant pour deux élèves en moins ce que n'acceptent pas, avec le SNFOLC, les personnels et les parents comme en témoignent les centaines de refus des DHG en conseil d'administration, les manifestations et les demandes

d'audiences aux rectorats et aux inspections académiques. Le ministre Ndiaye, sous couvert de « mixité scolaire », prépare la fermeture de centaines de collèges et maintient les fermetures annoncées de collèges et de lycées. Le Président Macron passe en force avec son « pacte » qui ne dispose d'aucune légitimité syndicale et veut « *qu'à la rentrée prochaine, on puisse remplacer du jour au lendemain les profs [absents] dans les classes* ». C'est sa réponse aux personnels, à la baisse du pouvoir d'achat et à l'inflation ! Le Président bloque les salaires et demande aux personnels de travailler encore davantage ! De la même manière, le ministre Ndiaye passe en force avec le premier étage de sa contre-réforme du collège, selon lui, « *l'homme malade du système* ». Lors du CSE du 26 janvier toutes les organisations syndicales dont la FNEC FP-FO lui ont demandé de revenir sur la suppression de la technologie en 6^{ème}. Après le 49 ter et en lien avec les puissantes mobilisations depuis le 19 janvier, la FNEC a proposé aux organisations syndicales du CSE de refuser d'y siéger, le 24 mars, ce qu'elles ont refusé. Les professeurs de technologie, comme les professeurs de mathématiques sont devenus des variables d'ajustement pour démanteler l'enseignement disciplinaire. Ndiaye introduit en lieu et place une heure de « *soutien ou approfondissement* » pouvant être assurée par des professeurs des écoles pour la première, par tout enseignant peu importe la discipline pour la seconde. Le SNFOLC le réaffirme avec force : le maintien de la technologie en 6^{ème} n'est ni amendable, ni négociable !

Le ministre est également responsable des conditions de passation des épreuves du baccalauréat. Le SNFOLC a pris ses responsabilités et a appelé à la grève pendant les épreuves et a occupé toute sa place après le 49 ter en soutenant les blocages de centaines de lycées par des lycéens qui refusent le tri social de Parcoursup.

Le SNFOLC dénonce les pressions ministérielles sur les personnels tout comme les réquisitions d'AED, de CPE, d'inspecteurs, d'administratifs, personnels de laboratoire, infirmières et même de retraités. Il dénonce l'annulation puis la réorganisation chaotique le jour même des épreuves de STMG après la « fuite » des sujets pour ne pas avoir à organiser des épreuves en fin d'année. La puissance de la grève et des mobilisations lycéennes et étudiantes a déjà fait reculer le ministre Ndiaye : son projet de contre-réforme des CPGE a été retiré le 10 mars et l'obligation du SNU pour les jeunes de 16 ans n'a pas été intégrée dans la présentation de la loi de programmation militaire.

Le SNFOLC, comme le CCN FO, « *condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence* ».

Tout comme la CEF, la CEN du SNFOLC « *considère que gagner le retrait de la réforme Macron-Borne des retraites ouvrirait la voie à la satisfaction de toutes les revendications* »

C'est le moment ! Le SNFOLC appelle à poursuivre partout la mobilisation jusqu'au retrait de la contre-réforme des retraites et à prendre toutes les dispositions pour bloquer la contre-réforme du collège, obtenir le rétablissement du baccalauréat national et le retrait de Parcoursup, refuser le « pacte » Ndiaye et arracher

immédiatement l'augmentation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation !

RENFORCER LE SYNDICALISME LIBRE ET INDÉPENDANT, S'ORGANISER POUR DÉFENDRE TOUTES LES REVENDICATIONS

Le SNFOLC, conforté par le résultat des élections professionnelles de décembre 2022 et l'augmentation du nombre d'adhésions, prend toute sa place avec les personnels des collèges et lycées et avec les salariés de l'interprofessionnel jusqu'au retrait de la contre-réforme Macron des retraites. Dans le cadre du préavis de grève déposé par la confédération FO auprès de la Première Ministre, le SNFOLC appelle tous les personnels à multiplier les heures d'informations syndicales, les réunions et les AG, et à décider des initiatives à prendre pour renforcer la mobilisation.

Le SNFOLC invite les personnels des collèges et lycées à adhérer au syndicalisme libre et indépendant de FO, le syndicat qui défend les intérêts matériels et moraux des salariés, conformément à la Charte d'Amiens.

La CEN du SNFOLC invite les syndicats du SNFOLC à désigner leurs délégations pour participer au XXXII^{ème} congrès du SNFOLC des 7 et 8 juin et au XIX^{ème} congrès de la FNEC FP-FO du 5 au 9 juin 2023 à Angers.

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions



FNEC FP
FO 19^e CONGRÈS
Angers
DU 5 AU 9 JUIN 2023

32^e CONGRÈS du SNFOLC
LES 7 ET 8 JUIN